

## LA COALITION EAU SECOURS S'OPPOSE À LA FLUORURATION DE L'EAU POTABLE ET RECOMMANDE

- ◆ Une position du gouvernement du Québec pour l'ensemble du territoire (et non plus de décision par municipalité). Une **loi de santé publique** devrait interdire la fluoruration de l'eau potable.
- ◆ Que la population soit informée des conséquences de la fluoruration et que tous les points de vue soient entendus dans le cadre de **véritables débats publics**.
- ◆ De recourir à des **moyens plus efficaces, plus ciblés et moins coûteux** pour ceux qui auraient besoin de fluorure :
  - Mesures d'éducation à une bonne nutrition et à l'hygiène dans les écoles, et distribution gratuite de brosses à dents, dentifrice et soie dentaire ;
  - Programmes de sensibilisation contre la carie dans les CLSC ;
  - Retour de la gratuité des soins dentaires chez les enfants ou instauration d'un programme de soins dentaires gratuits, ciblés pour les enfants de familles dans le besoin.
- ◆ Une **réglementation sur les quantités de sucre** dans les produits pour enfants et dans les écoles.
- ◆ L'application du **principe de prudence**. Il y a encore trop d'incertitude pour se lancer dans la fluoruration de masse !

### À l'action, citoyens !

Si vous désapprouvez la fluoruration de votre eau et voulez défendre vos droits, nous vous invitons à :

- Vous informer et à transmettre l'information à votre réseau;
- Écrire à vos élus (maires et députés) et aux médias afin de faire entendre votre position.

• **Soutenir les efforts de la Coalition Eau Secours!** en devenant membre.  
[www.eausecours.org](http://www.eausecours.org)

## IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT

Seulement 1% de l'eau potable produite par les municipalités est bue. Le 99% restant est rejeté dans l'environnement et avec lui, les fluorures, car le traitement effectué par les usines d'épuration des eaux usées ne peut les éliminer.

Une fois dans l'eau, les fluorures sont absorbés par des plantes et animaux aquatiques. Là, ils peuvent ralentir la croissance et le développement, causer des comportements anormaux et mener à la mort.

Il y a encore trop d'inconnues dans ce domaine. En ajoutant du fluorure à l'eau potable, et donc à l'environnement, on ajoute un ion qui s'ajoute aux autres déjà présents dans la soupe aquatique. Et on ne connaît pas l'effet de la somme de tous ces éléments, pas plus qu'on ne connaît les impacts cumulatifs de l'ajout de fluorure par une municipalité, puis par une autre, et encore une autre.

*Eau Secours!* s'inquiète des dangers de la pollution de l'eau à grande échelle par le fluorure.

Santé Canada affirme que le fluorure inorganique n'est pas un élément essentiel à la santé et que ce n'est ni un nutriment ni un aliment.

La *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* le classe comme produit chimique « persistant », « biocumulatif » et « toxique ».

Environnement Canada le classe comme « déchet dangereux » et Transport Canada, comme « marchandise dangereuse ».

La fluoruration de l'eau viole les principes d'une bonne éthique médicale. Elle s'apparente à une **médication de masse imposée**. C'est une mesure antidémocratique qui ne respecte pas les droits et libertés individuels.

## IMPACTS SUR LA SANTÉ HUMAINE

Le fluorure peut entraîner des effets néfastes sur la santé. Il s'accumule dans les os, le cerveau et d'autres tissus car, chez les personnes en santé, seulement la moitié est excrétée quotidiennement par les reins.

Tous s'entendent sur les risques liés à la fluorose, ou **surdose de fluorure**. La **fluorose dentaire** est liée à la toxicité des fluorures qui provoque une décoloration et une marbrure permanentes de l'émail (taches blanches sur les dents).

Quant à la **fluorose osseuse**, elle résulte d'une accumulation progressive du fluorure dans le tissu osseux au fil des ans et peut entraîner raideurs et douleurs articulaires, en plus d'augmenter les risques de fracture.

L'exposition au fluorure augmente aussi les risques de **maladies congénitales** et de troubles sur le **système endocrinien**, affecte le **quotient intellectuel**, en plus d'accélérer la croissance des **tissus cancéreux**.

Nous sommes déjà exposés aux fluorures via les dentifrices, les aliments, les médicaments, la pollution.

Comme on ne peut pas contrôler ces apports qui varient d'une personne à l'autre, mieux vaut ne pas en ajouter dans notre eau!

**Le seul remède,  
c'est la prévention!**



**Coalition Eau Secours!**  
québécoise pour une gestion responsable de l'eau

[www.eausecours.org](http://www.eausecours.org)

Avril 2011

Rédaction : Édith Lacroix  
Graphisme : les Créations Nalaz  
[www.creationsnalaz.com](http://www.creationsnalaz.com) / [creationsnalaz@xplornet.ca](mailto:creationsnalaz@xplornet.ca)



### FLUOR OU FLUORURE?

Le fluor est un élément naturel instable, toxique et inexistant à l'état pur dans la nature. Ce sont des fluorures que l'on ajoute à l'eau, et non du fluor. C'est pourquoi on parle plutôt de fluoruration de l'eau.

### QUI BOIT DE L'EAU FLUORURÉE ?

Au Québec, **3% de la population**, répartie dans 24 municipalités, boit de l'eau fluorurée. Mais la Direction de la santé publique du gouvernement provincial compte bien changer la donne avec son *Plan d'action de santé dentaire publique 2005-2012*, qui vise « D'ici 2012, que 50% de la population du Québec aient accès à de l'eau potable dont la concentration en fluorure est optimale. »

### Municipalités québécoises fluorurées :

Ville Bécancour, St-Grégoire, Ste-Angèle-de-Laval, Précieux Sang, St-Gabriel, Dorval, Trois-Rivières, Pointe-Claire, Beaconsfield, Baie d'Urfé, Kirkland, Ste-Anne-de-Bellevue, Dollard-des-Ormeaux, Fermont, Montmagny, St-Romuald, Mercier, Châteauguay, Charny, St-Jean-Chrysostome, St-Urbain, Laprairie, Ste-Martine, St-Paul-de-Châteauguay.

Aux États-Unis, 66% de la population est approvisionnée en eau fluorurée; tandis que pour le Canada, on parle d'un pourcentage de 40%.

Pour plus de détails, se référer à notre brochure **Pour une eau sans fluor** (juillet 2010), disponible au [www.eausecours.org](http://www.eausecours.org)

### UN DÉBAT D'ACTUALITÉ

Le 1<sup>er</sup> avril 2008, la Ville de Québec cessait de fluorurer son eau potable, après l'avoir fait pendant 36 ans.

À la fin janvier 2009, l'agglomération de Longueuil se positionnait sur la question en maintenant la non-fluoruration de l'eau potable en raison d'une absence de consensus. À la mi-septembre de la même année, le projet de fluoruration à la Ville de Sainte-Marie tombait à l'eau.

Le 16 mars 2010, le maire de la Ville de Saguenay annonçait la suspension de sa décision de doter les usines de filtration de la ville de système de fluoruration. Puis, le débat qui faisait rage depuis 2006 à Gatineau, a été tranché le 4 mai 2010, par le rejet de cette mesure par le Conseil municipal de la Ville.

Encore en 2011, la fluoruration fait les manchettes : la municipalité de Mont-Joli annonce qu'elle veut fluorurer, tandis que Verchères décide d'arrêter la fluoruration de son eau potable et que Châteauguay se mobilise pour la faire cesser sur son territoire.

Le saviez-vous? En Chine, en Inde et au Japon, la fluoruration de l'eau est **interdite**. En Europe, seulement 2% des municipalités fluorurent leurs eaux.



© Édith Lacroix

### POURQUOI FLUORURER L'EAU DU ROBINET ?

La fluoruration de l'eau **n'augmente pas la potabilité de l'eau**. Elle a pour unique but une possible réduction de l'incidence de la carie dentaire.



Moins de 1% de l'eau traitée pour les résidences sert à la consommation humaine. **Pourquoi alors fluorurer 100% de l'eau municipale?**

### D'OÙ VIENNENT LES FLUORURES?

L'acide fluosilicique (l'agent de fluoruration le plus souvent utilisé au Canada) proviendrait principalement des usines produisant des fertilisants (engrais) à base de phosphates. Il est extrait des filtres épurateurs anti-pollution installés sur les énormes cheminées des usines d'engrais phosphatés parce que la loi interdit de le rejeter dans l'environnement. Il s'agit donc d'un **déchet industriel toxique**.

De plus, les fluorures ne sont pas purs : ils sont contaminés par des substances toxiques comme du plomb, de l'arsenic, du mercure qui peuvent s'accumuler dans le corps humain.

Aucun organisme gouvernemental ou professionnel n'a encore effectué les tests d'innocuité des agents chimiques utilisés pour la fluoruration.

### EFFICACE CONTRE LA CARIE DENTAIRE?

L'efficacité de la fluoruration contre la carie dentaire fait l'objet de **conclusions contradictoires** au niveau des études scientifiques : certaines études invoquent un taux d'efficacité de 60%, tandis que d'autres démontrent qu'il n'y a pas de différence significative pour la population entre les villes qui fluorurent leur eau potable et celles qui ne le font pas.

Le 16 avril 2010, le *Globe and Mail* publiait les résultats d'une étude réalisée par Statistique Canada, sur 5 000 Canadiens entre 2007 et 2009. Même si l'Ontario a un des plus hauts taux de fluoruration de l'eau au pays (60%) et que le Québec a le plus bas (3%), les deux provinces ont des taux de carie très similaires. Alors, efficace, la fluoruration?

Même si l'on parle de « médication », le fluorure utilisé pour la fluoruration de l'eau n'est pas de qualité pharmaceutique, voire médicale.

Le fluorure agit seulement sur la surface des dents. Donc, **inutile de l'avalier!** Il est plus logique de l'appliquer directement sur la dent sous forme de pâte dentifrice ou de scellant.

**L'eau fluorurée est inutile pour ceux qui se brossent les dents régulièrement.**